

Invented for life



BOSCH



Pas de temps pour effectuer un entretien ?
Bosch Service peut vous aider !

Pas de temps pour effectuer un entretien ?

Bosch Service peut vous aider !

Quels sont les avantages d'un entretien effectué par Bosch Climate Service ?

Proposer l'entretien par Bosch Service à votre client présente un certain nombre d'avantages pour vous. Ainsi, vous n'avez plus à dire un «non» si vous ne souhaitez pas faire l'entretien vous-même. De plus, vous pouvez être sûr que l'entretien sera effectué avec soin et sérieux. Pour tous les autres services, produits, remplacements, etc. vous demeurez le contact fixe pour votre client.

Prix ?

Bosch Service offre différents types de contrats d'entretien, variant en couverture et certitude. Par exemple, votre client a déjà un contrat d'entretien à partir de € 174 pour une chaudière. Ainsi, votre client répond à l'obligation légale d'entretien. Vous souhaitez plus d'informations sur les différents contrats d'entretien ? Visitez www.service.bosch-homecomfort.be.

Comment cela fonctionne-t-il ?

1. Vous trouvez toutes les informations et les prix des contrats d'entretien dans cette brochure et sur notre site www.service.bosch-homecomfort.be.
2. Choisissez le contrat d'entretien de votre choix.
3. Imprimez le contrat d'entretien de votre choix et envoyez un exemplaire complété à service.contrats@be.bosch.com.
4. Bosch Service enregistre vos coordonnées et celles de votre client.
5. Bosch Service contactera votre client pour fixer un rendez-vous, ceci en fonction du contrat d'entretien et de la date d'installation de l'appareil.
6. Merci de tenir compte des conditions générales pour les contrats d'entretien. L'installation doit être conforme aux prescriptions légales afin de conclure un contrat d'entretien.



Invented for life



BOSCH

Contrats d'entretien

Le confort d'un entretien
régulier 01/2024



Le confort d'un entretien régulier

Facture d'énergie réduite et durée de vie allongée

Un entretien régulier réduit le prix de votre facture d'énergie. Il garantit aussi le rendement de l'appareil et augmente sa durée de vie.

Moins de risques de pannes ou de défauts

Rien n'est plus désagréable qu'une panne ou un problème en hiver. En faisant entretenir votre installation régulièrement, vous lui garanzissez un fonctionnement optimal.

Un service confortable

Les clients avec un contrat d'entretien bénéficient d'un traitement prioritaire. De plus, nous vous contactons, lorsque votre appareil doit être entretenu. Notre site webbooking.bosch-homecomfort.be vous permet de planifier facilement un rendez-vous en ligne.

Émissions de CO limitées

Un entretien effectué par un professionnel vous garantit la sécurité de votre appareil. Ainsi vos émissions de CO sont limitées. C'est important pour l'environnement et pour votre santé.

Réductions sur les pièces détachées

Clients bénéficier d'une réduction sur toutes les pièces détachées, nécessaires aux réparations et à l'entretien.

En ordre sur le plan légal grâce à l'attestation

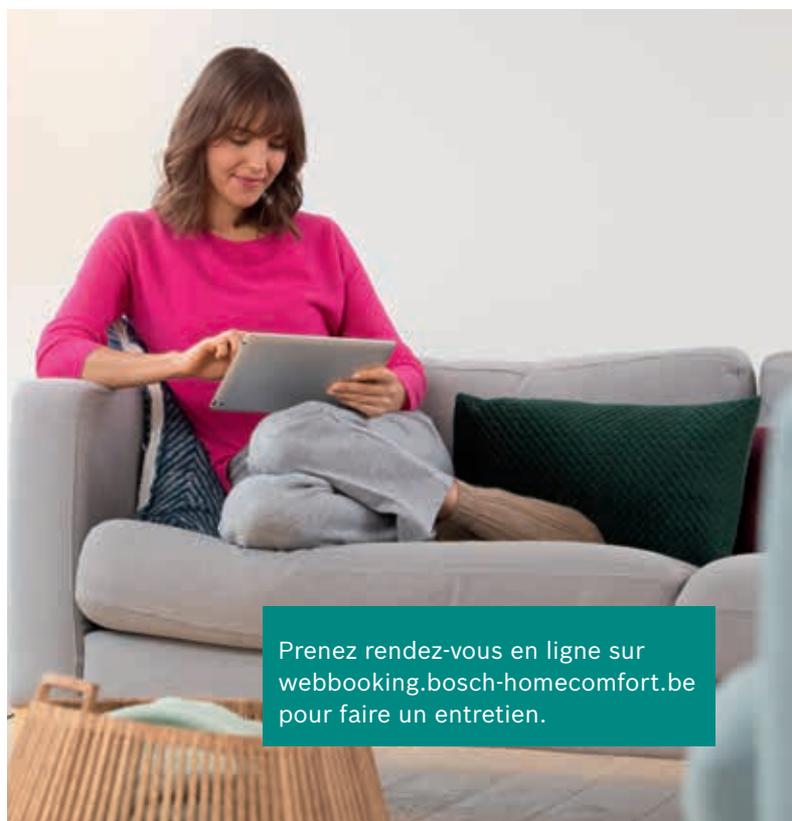
L'entretien de votre chaudière est une obligation légale. En outre, certaines assurances incendie imposent un entretien régulier.

Conclure un contrat d'entretien

Concluez simplement un contrat d'entretien via notre site webbooking.bosch-homecomfort.be. Planifiez un entretien unique et indiquez que vous êtes intéressé par un contrat d'entretien. Notre technicien effectuera l'entretien et conclura le contrat avec vous.

Conditions générales

Nos contrats d'entretien sont soumis aux conditions générales. Vous pouvez les consulter sur notre site ou nous pouvons vous les envoyer sur simple demande.



Prenez rendez-vous en ligne sur webbooking.bosch-homecomfort.be pour faire un entretien.

Contrats d'entretien pour chaudières gaz

Type de contrat	c-Light	c-Easy	c-Smart	c-Relax
Fréquence de paiement et d'entretien	Tous les 2 ans	Tous les ans	Tous les ans	Tous les ans
Inclus dans l'entretien				
Joints toriques	✗	✓	✓	✓
Bougie d'allumage	✗	✗	✓	✓
Détartrage de l'appareil	✗	✗	✗	✓
Délivrance d'attestations légales	✓	✓	✓	✓
En cas de réparation				
Réduction sur les pièces de rechange	15 %	15 %	15 %	100 %
Main d'œuvre & frais de déplacement	✗	✗	✓	✓
Réparation le samedi (voir conditions générales)	tarif weekend	tarif weekend	tarif weekend	tarif weekend
Remise sur le remplacement d'un thermostat, sonde extérieure, groupe circulateur ou boiler intégré de la marque Junkers / Bosch *	15 %	15 %	15 %	15 %
Prix (**) (hors TVA)				
Appareil de moins de 2 ans	181 €	174 €	193 €	227 €
Appareil entre 2 et 5 ans	188 €	181 €	207 €	269 €
Appareil entre 5 et 8 ans	201 €	193 €	226 €	328 €
Appareil de plus de 8 ans	213 €	207 €	-	-
Options				
Solar Check	1 circuit : 55 € (p. ex. uniquement support chauffage central)		plusieurs circuits : 67 € (p. ex. support CC et piscine)	
Contrôle du chauffage				54 €

(*) En cas de remplacement, aucun frais de déplacement ne sera facturé pour un contrat c-Smart ou c-Relax.

(**) Les contrats d'entretien ne sont pas applicables aux chaudières à condensation Cerapur Aero. (Entretien possible en régie). Les prix mentionnés ci-dessus sont soumis à l'indexation. Ils doivent être majorés du taux de TVA applicable de 6 % ou 21 %, selon que votre logement bénéficie ou non d'un taux de TVA réduit pour la rénovation d'un logement existant.

Contrats d'entretien pour chauffe-bains gaz

Type de contrat	b-Light	b-Easy	b-Smart	b-Relax
Fréquence de paiement et d'entretien	Tous les 2 ans	Tous les ans	Tous les ans	Tous les ans
Inclus dans l'entretien				
Joints toriques	✗	✓	✓	✓
Bougie d'allumage	✗	✗	✓	✓
Détartrage de l'appareil	✗	✗	✗	✓
En cas de réparation				
Réduction sur les pièces de rechange	15 %	15 %	15 %	100 %
Main d'œuvre & frais de déplacement	✗	✗	✓	✓
Réparation le samedi (voir conditions générales)	tarif weekend	tarif weekend	tarif weekend	tarif weekend
Prix (*) (hors TVA)				
Appareil de moins de 2 ans	129 €	114 €	134 €	165 €
Appareil entre 2 et 5 ans	140 €	129 €	154 €	179 €
Appareil entre 5 et 8 ans	154 €	140 €	171 €	212 €
Appareil de plus de 8 ans	165 €	154 €	-	-

(**) Les contrats d'entretien ne sont pas applicables aux chauffe-bains CelsiusPur (entretien possible en régie). Les prix mentionnés ci-dessus sont soumis à l'indexation. Ils doivent être majorés du taux de TVA applicable de 6 % ou 21 %, selon que votre logement bénéficie ou non d'un taux de TVA réduit pour la rénovation d'un logement existant.

Contrats d'entretien pour installations solaires

Type de contrat	s-Easy 1 circuit <small>(p. ex. boiler solaire)</small>	s-Easy 2 circuits <small>(p. ex. boiler solaire et piscine)</small>	s-Easy 3 circuits <small>(p. ex. boiler solaire, piscine et réservoir tampon)</small>
Fréquence de paiement et d'entretien	Tous les ans	Tous les ans	Tous les ans
Inclus dans l'entretien			
Contrôle du liquide solaire	✓	✓	✓
Contrôle de la pression de service	✓	✓	✓
Contrôle du fonctionnement hydraulique	✓	✓	✓
Inspection visuelle des collecteurs	✓	✓	✓
En cas de réparation			
Remise sur les pièces de rechange	15 %	15 %	15 %
Main d'œuvre & frais de déplacement	✗	✗	✗
Réparation le samedi (voir conditions générales)	tarif weekend	tarif weekend	tarif weekend
Remise sur le glycol (si remplacement nécessaire)	15 %	15 %	15 %
Prix (*) (hors TVA)			
	166 €	166 €	211 €
Options			
Glycol panneaux plats et collecteurs à tubes sous vide	12 € / litre	12 € / litre	12 € / litre
Remplacement du glycol (tarif horaire)	99 €	99 €	99 €

(**) Les prix mentionnés ci-dessus sont soumis à l'indexation. Ils doivent être majorés du taux de TVA applicable de 6 % ou 21 %, selon que votre logement bénéficie ou non d'un taux de TVA réduit pour la rénovation d'un logement existant.

Contrats d'entretien pour pompes à chaleur

Type de contrat	w-Easy
Fréquence de paiement et d'entretien	Tous les ans
Inclus dans l'entretien	
Contrôle de l'état général de l'installation	✓
Contrôle des raccordements électriques et des conduits	✓
Contrôle du fonctionnement	✓
Contrôle, démontage et nettoyage des filtres	✓
Contrôle des fuites et de la corrosion sur les vases d'expansion	✓
Contrôle des pressions du système et appoint éventuel	✓
Contrôle des paramètres	✓
Contrôle de l'unité extérieure	✓
Contrôle de l'étanchéité	✓
Création et tenue d'un registre	✓
En cas de réparation	
Remise sur les pièces de rechange	15 %
Main d'œuvre & frais de déplacement	✗
Remise sur le liquide de refroidissement (si remplacement nécessaire)	15 %
Prix (*) (hors TVA)	
	199 €

(*) Les prix susmentionnés sont soumis à indexation. Ils doivent être majorés de la TVA applicable à 6 % ou 21 %, selon que votre habitation répond ou non aux conditions permettant de bénéficier d'une réduction de la TVA pour la rénovation d'une habitation existante.

Contrats d'entretien pour chaudières mazout à condensation

Type de contrat	m-Easy
Fréquence de paiement et d'entretien	Tous les ans
Délivrance d'attestations légales	✓
Inclus dans l'entretien	
Nettoyage du corps de chauffe	✓
Nettoyage du condenseur	✓
Nettoyage du brûleur	✓
Contrôle et remplacement éventuel du gicleur	✓
Réglage du brûleur	✓
Contrôle des paramètres et du fonctionnement	✓
Fourniture de l'attestation de combustion et de nettoyage	✓
En cas de réparation	
Remise sur les pièces de rechange	15 %
Main d'œuvre & frais de déplacement	✗
Prix (*) (hors TVA)	
	237 €

(*) Les prix susmentionnés sont soumis à indexation et doivent être majorés de la TVA à 6 % ou 21 % applicable, selon que votre habitation répond ou non aux conditions permettant de bénéficier d'une réduction de la TVA pour la rénovation d'une habitation existante.

Contrats d'entretien climatisations pour particuliers

Type contract	a-Easy 1 IDU	a-Easy 2 IDU	a-Easy 3 IDU	a-Easy 4 IDU	a-Easy 5 IDU
Fréquence de paiement et d'entretien	Tous les ans				
Inclus dans l'entretien					
Nettoyage du cache de l'unité extérieure	✓	✓	✓	✓	✓
Contrôle des raccordements électriques	✓	✓	✓	✓	✓
Nettoyage des filtres fins de l'unité intérieure	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacement du filtre du catalyseur et du biofiltre	✓	✓	✓	✓	✓
Contrôle de l'évacuation des condensations	✓	✓	✓	✓	✓
Nettoyage du cache de l'unité intérieure	✓	✓	✓	✓	✓
Contrôle du fonctionnement de l'installation	✓	✓	✓	✓	✓
En cas de réparation					
Main d'oeuvres et frais de déplacement	✗	✗	✗	✗	✗
Réparation le samedi (voir conditions générales)	tarif weekend				
Réduction sur pièces de rechange	15%	15%	15%	15%	15%
Filtre du catalyseur	100%	100%	100%	100%	100%
Biofiltre	100%	100%	100%	100%	100%
Prix (*) (hors TVA)					
	130 €	152 €	174 €	196 €	217 €

(*) Les prix mentionnés ci-dessus sont soumis à l'indexation. Ils doivent être majorés du taux de TVA applicable de 6 % ou 21 %, selon que votre logement bénéficie ou non d'un taux de TVA réduit pour la rénovation d'un logement existant.

Contrats d'entretien climatisations pour professionnels

Type contract	a-Pro 1 IDU	a-Pro 2 IDU	a-Pro 3 IDU	a-Pro 4 IDU	a-Pro 5 IDU
Fréquence de paiement et d'entretien	Tous les ans				
Inclus dans l'entretien					
Nettoyage du cache de l'unité extérieure	✓	✓	✓	✓	✓
Contrôle des raccordements électriques	✓	✓	✓	✓	✓
Nettoyage des filtres fins de l'unité intérieure	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacement du filtre du catalyseur et du biofiltre	✓	✓	✓	✓	✓
Contrôle de l'évacuation des condensations	✓	✓	✓	✓	✓
Nettoyage du cache de l'unité intérieure	✓	✓	✓	✓	✓
Contrôle du fonctionnement de l'installation	✓	✓	✓	✓	✓
En cas de réparation					
Main d'oeuvres et frais de déplacement	✗	✗	✗	✗	✗
Réparation le samedi (voir conditions générales)	tarif weekend				
Réduction sur pièces de rechange	15%	15%	15%	15%	15%
Filtre du catalyseur	100%	100%	100%	100%	100%
Biofiltre	100%	100%	100%	100%	100%
Prix (*) (hors TVA)					
	136 €	170 €	196 €	224 €	250 €

(*) Les prix mentionnés ci-dessus sont soumis à l'indexation. Ils doivent être majorés du taux de TVA applicable de 6 % ou 21 %, selon que votre logement bénéficie ou non d'un taux de TVA réduit pour la rénovation d'un logement existant.



Bosch Thermotechnology nv-sa

Zandvoortstraat 47

2800 Mechelen

www.bosch-homecomfort.be



Bosch Climate Service

Contrat d'entretien pour Bosch Climate – Chaudières murale à gaz jusqu'à 70 kW et chaudières sol au gaz jusqu'à 70 kW

Le(s) soussigné(s) personne(s) qui paie(nt) le contrat:

M./Mme.:
Rue: N°: Boîte: Etage:
Code Postale: Commune:
Tél.: GSM ou tél. Pendant les heures de bureau: E-mail:
TVA (si applicable): BE:

Confirme(nt) par la présente avoir pris connaissance des conditions du contrat et confie(nt) à l'entreprise **Bosch Thermotechnology NV – Zandvoortstraat 47B – 2800 Mechelen** la charge d'exécuter le contrat d'entretien conformément à la formule de contrat suivante* :

c-Light

c-Easy

c-Smart

c-Relax

L'appareil a été installé le:/...../..... Cotisation annuelle/bisannuelle**: EUR

Type de chaudière: Puissance:kW
Type de réglage: Système solaire relié Boiler externe relié
Numéro de série:
Année de construction du bâtiment: Tarif tva:%

Adresse d'installation:

M./Mme.:
Rue: N°: Boîte: Etage:
Code Postale: Commune:
Tél.: GSM ou tél. Pendant les heures de bureau: E-mail:

Installateur:
Rue: N°: Boîte: Etage:
Code postale: Commune:
Tél.: GSM ou tél. Pendant les heures de bureau: E-mail:

Remarques:

Signature + nom du maître d'ouvrage:

Date:

Signature + nom Bosch Thermotechnology:

Date:

* Voir liste de prix ou brochure

** Biffer les mentions inutiles



BOSCH





CONDITIONS GENERALES contrats de maintenance chaudières à gaz

1. Les contrats Light, Easy, Smart et Relax, l'entretien des chaudières murales gaz jusqu'à 100 kW et chaudières sol gaz jusqu'à 70 kW

A. Le contrat c-**Light** concerne une facturation et visite biennale. Il comprend les performances suivantes: nettoyage, contrôle et réglage des différents éléments de fonctionnement de l'appareil comme le brûleur gaz, la chambre de combustion et l'échangeur de chaleur, contrôle de toutes les pièces de sécurité et la détection des fuites dans l'appareil. Heures de travail et forfait sont compris dans toutes les formes de contrat mentionnées.

- Les certificats de nettoyage et de combustion sont rédigés selon les dispositions législatives (pas pour le nettoyage de la cheminée).
- Des interventions supplémentaires, hors des entretiens biennaux, peuvent être exécutées au tarif forfaitaire en vigueur, des heures de travail et éventuellement des pièces. Les pièces de rechange nécessaires pour l'entretien et les pièces de rechange utilisées pendant les interventions supplémentaires sont facturées au prix en vigueur, avec une remise de 15%. Un détartrage, si nécessaire pour un bon fonctionnement de l'appareil, sera exécuté et facturé au prix en vigueur pour le détartrage.

- Réparations urgentes le samedi, à l'exception des jours fériés et selon la capacité disponible, pendant la période du service week-end de Bosch Thermotechnology s.a., peuvent être exécutées au forfait normal et heures de travail en vigueur, plus un supplément de 50 % les samedis sur ces deux montants. La permanence le samedi est accessible à cette période entre 9h et 15h.

B. Le contrat c-**Easy** concerne une visite annuelle et les performances suivantes: nettoyage, contrôle et réglage des différents éléments de fonctionnement de l'appareil comme le brûleur gaz, la chambre de combustion et l'échangeur de chaleur, contrôle de toutes les pièces de sécurité et la détection des fuites dans l'appareil.

- Les joints qui doivent être remplacés durant l'entretien sont compris.
- Les certificats de nettoyage et de combustion sont rédigés selon les dispositions législatives (pas pour le nettoyage de la cheminée).
- Des interventions supplémentaires, hors de l'entretien annuel, peuvent être exécutées au tarif forfaitaire en vigueur, des heures de travail et éventuellement des pièces remplacées. Les pièces de rechange nécessaires pour l'entretien et les pièces de rechange utilisées pendant les interventions supplémentaires, sont facturées au prix en vigueur, avec une remise de 15%. Un détartrage, si nécessaire pour un bon fonctionnement de l'appareil, sera être exécuté et facturé au prix en vigueur du détartrage.

- Réparations urgentes le samedi à l'exception des jours fériés et selon la capacité disponible, pendant la période du service week-end de Bosch Thermotechnology s.a., peuvent être exécutées au forfait normal et heures de travail en vigueur, plus un supplément de 50 % les samedis sur ces deux montants. La permanence le samedi est accessible à cette période entre 9h et 15h.

C. Le contrat c-**Smart** concerne une visite annuelle et comprend les performances suivantes: les performances décrites au contrat "c-Easy" auxquelles les coûts de transport et les heures de travail pour toutes les interventions supplémentaires en cas d'une panne à cause de la chaudière sont incluses (les points énumérés sous point 2).

- Les pièces de rechange qui devraient être remplacées ne sont pas incluses et sont chargées au tarif avec une remise de 15%. Le détartrage, qui est nécessaire pour un bon fonctionnement de l'appareil, sera être exécuté au prix en vigueur du détartrage.

- Le contrat peut être conclu pour les appareils jusqu'à maximum 8 ans à compter de la date d'installation.

- Les certificats de nettoyage et de combustion sont rédigés selon les dispositions législatives (pas pour le nettoyage de la cheminée).

- Des réparations urgentes les samedis (à l'exception des jours fériés et selon la capacité disponible) pendant la période du service week-end, peuvent être réalisées au tarif normal sans supplément pour prestation le samedi. La permanence le samedi est à cette période disponible entre 9h et 15h.

- Si nécessaire, la bougie d'allumage sera remplacée lors de l'entretien.

D. Le contrat c-**Relax** concerne une visite annuelle et comprend les performances suivantes: les performances décrites au contrat c-Smart et les pièces comprises (exception: les points énumérés sous point 2).

- Si nécessaire l'appareil sera détartré annuellement pendant l'entretien. Cela s'applique uniquement aux appareils de chauffage avec échangeur de chaleur sans un réservoir de stockage. Si pour la situation du client, plusieurs services d'entretien par année sont nécessaires, le client doit prendre l'initiative de fixer une nouvelle date pour une service d'entretien.

- Le contrat peut être conclu pour les appareils jusqu'à maximum 8 ans à compter à partir de la date d'installation.

- Les certificats de nettoyage et de combustion sont rédigés selon les dispositions législatives (pas pour le nettoyage de la cheminée).

- Des réparations urgentes les samedis (à l'exception des jours fériés et selon la capacité disponible) pendant la période du service week-end, sont comprises dans le prix d'un contrat c-Relax. La permanence le samedi est à cette période disponible entre 9h et 15h.

- Ce contrat offre une couverture complète de 15 ans après la date de l'installation. Suite à cette période, le contrat peut être prolongé tant que les pièces de rechange sont disponibles. A partir de ce moment, la franchise de 75 EUR par intervention sera prise en compte. De plus, nous offrons un défraiement commercial encore à déterminer, pour chaque remplacement de chaudière par un appareil du groupe Bosch.

- Si nécessaire, la bougie d'allumage sera remplacée lors de l'entretien.

- Le coût de remplacement des périphériques (par exemple. Thermostat, groupe pompe, ...) ne sont pas inclus.

2. Performances exclues de l'accord

a) Mauvais fonctionnement ou dégradation de l'appareil résultant de causes externes comme: incrustation, manque d'eau/gaz/électricité, mauvaise qualité de gaz, ou une évacuation non-conforme des gaz brûlés, surchauffe, des températures hivernales, feu, inondation(s), manque de ou dysfonctionnement de la cheminée, état mauvais ou pollution de la tubulure raccordée, aération, déplacement des gaz brûlés et plus en général tout sortes de causes qui ne sont pas dues à l'appareil.

b) Installations non-conformes à la législation Belge.

c) Installations non-conformes aux prescriptions techniques et pratiques de l'appareil.

d) Le ramonage est exclu explicitement du contrat actuel.

e) Interventions à cause de l'usage anormalement intensif, ce qui veut dire toutes les applications non-ménagères des appareils.

3. Moment de réalisation

a) Toutes les performances sont réalisées aux jours ouvrables (du lundi au vendredi) durant les heures de travail (de 8h jusqu'à 17h). Le client sera être informé par téléphone ou par écrit avant l'intervention.

Si la date proposée ne convient pas au client, un nouveau rendez-vous doit être fixé. Si le client est absent au moment du rendez-vous, sans avertissement préalable, un forfait en vigueur sera chargé. Le client doit ensuite fixer un nouveau rendez-vous lui-même. Si le client est absent deux fois sans avertissement, ou si le client néglige de prendre l'initiative de contacter les services après absence pour faire un nouveau rendez-vous, et par conséquent avant la fin de la période du contrat, l'entretien n'aura pas été exécuté, il n'aura pas le droit d'être remboursé pour cet entretien.

b) Les services d'entretien annuels sont planifiés par Bosch Thermotechnology s.a. et de préférence exécutés entre le 1^{er} mars et le 1^{er} octobre. Les services d'entretien peuvent pourtant être modifiés en fonction de la planification et de la pression du travail. Excepté des circonstances imprévues, Bosch Thermotechnology s.a. planifiera l'entretien afin d'avoir au moins 9 mois et au maximum 15 mois entre 2 services d'entretien.

4. Défraiement - tarif - durée

a) Le défraiement annuel doit être payé simultanément à la souscription de l'accord ou en moins 8 jours après la réception de la facture.

b) Aucune performance ne sera exécutée avant que le paiement soit effectué.

c) Les tarifs en vigueur sont ajoutés au contrat d'entretien et le client reconnaît d'avoir reçu ces tarifs. Voir aussi point 6 b.

d) L'accord est en vigueur pour une année (ou deux ans en cas de c-Light) et sera renouvelé automatiquement pour une année, à moins qu'une des deux parties le résilie au plus tard deux mois avant l'échéance.

e) Chaque performance, effectuée hors du contrat, doit être payée sur place. A cette fin, nos techniciens disposent d'un terminal de paiement électronique.

5. Etat des appareils couverts par l'accord

a) Les appareils pour lesquels un contrat de service est conclu, doivent être en bon état. L'état de l'appareil sera déterminé à la première visite d'un entretien par le technicien. Les appareils défectueux ou en mauvais états, ne peuvent pas profiter des avantages contractuels immédiatement. En ce cas, l'appareil peut être réparé avec le remplacement éventuel des pièces, aux tarifs généraux en vigueur pour les heures de travail, le forfait et les pièces avant que le contrat d'entretien soit conclu. Bosch Thermotechnology s.a. a tout droit d'exclure des appareils pour un contrat.

b) Le client se porte garant pour le bon état des différents éléments, nécessaire pour un fonctionnement normal des appareils (nettoyage de la cheminée, déplacement des gaz brûlés, protection des conduites, une aération suffisante etc.).

c) Le client garantie à chaque moment l'accès à l'appareil. En absence d'accessibilité, Bosch Thermotechnology s.a. n'est pas responsable pour la réalisation de l'intervention. Il n'est pas possible pour Bosch Thermotechnology s.a. d'intervenir ou réparer les appareils qui ne sont pas accessibles à partir du sol, sauf si le client prévoit des moyens sécurisés sur place. La sécurité de l'employé de Bosch Thermotechnology s.a. doit pourtant toujours être garantie.

d) Chaque intervention de Bosch Thermotechnology s.a. qui est dû au non suivi du mode d'emploi de l'appareil pendant chaque intervention à laquelle aucuns accès à l'appareil n'a été donné à Bosch Thermotechnology s.a., n'appartient pas aux conditions de l'accord actuel et sera chargé au tarif en vigueur pour le forfait et les heures de travail.

6. Général

a) Chaque différent concernant la validité, l'interprétation et réalisation de l'accord convenu avec le client tombe sous l'autorisation exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire d'Anvers.

b) Les défraiements et tarifs dans l'accord actuel sont basés sur les prix, tarifs et conditions des matières premières, salaires, primes, charges sociales, frais généraux, coûts de transport, charges fiscales, impôts et des autres retenues en vigueur et peuvent être adaptés par Bosch Thermotechnology s.a. en fonction de ses prix, tarifs et conditions.

c) Un refus injuste du client pour laisser remplacer une pièce, ainsi que les interventions à cause des réparations réalisées par des personnes qui ne sont pas désignées par Bosch Thermotechnology s.a., déchargent Bosch Thermotechnology s.a. de toute responsabilité et la donnent le droit d'annuler l'accord avec effet immédiat.

d) Les prix mentionnés ci-dessus doivent être augmentés de la TVA, aux taux de 6% ou de 21% dans la mesure où votre bien satisfait ou ne satisfait pas aux conditions légales vous permettant de jouir du taux de TVA réduit pour la rénovation d'une habitation existante.